

Identification des zones potentiellement favorables à l'éolien en Normandie : niveaux d'enjeux des différentes thématiques (biodiversité, paysage, contraintes techniques) du département (Seine-Maritime)

Mâts éoliens

- En instruction avec avis de l'AE, autorisé (via AP...) ou en construction
- En fonctionnement (raccordé)

Parcs existants

- Parc existant non concerné par une augmentation de puissance
- Parc existant susceptible d'être concerné par une augmentation de puissance
- Rédhibitoire
- Fort enjeu avéré
- Enjeu identifié
- Enjeu local potentiel
- Limite d'EPCI

Limite de département

Carte établie en janvier

2024.

Les zones "rédhibitoire" et "fort enjeu avéré" ne seront pas considérées comme zones favorables à l'éolien au sens de l'instruction ministérielle du 26 mai 2021.

La note méthodologique est disponible sur le lien suivant :

 $\underline{http://www.donnees.normandie.developpement-\\ \underline{durable.gouv.fr/pdf/OIPE/NoteMethodologique.pdf}}$

0 4 8 km

Sources:

- IGN Scan100
- DREAL Normandie

Production : DREAL Normandie le 18/01/2024

